

Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse
Herausgeber: Société Forestière Suisse
Band: 94 (1943)
Heft: 5

Rubrik: Chronique

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Pour en juger, il faut considérer deux autres éléments, qui varient beaucoup d'un pays à l'autre : la production ligneuse indigène et les besoins des habitants en bois. C'est le rapport de ces deux chiffres qui caractérise le mieux la richesse boisée d'un pays. Or, la forêt suisse, étant pour une grande part forêt de montagne, a un accroissement moyen relativement faible et notre peuple, privé de sources importantes de matières premières est, plus qu'aucun autre, consommateur de bois. En 1928/1929, pour prendre la dernière année qui n'ait pas été influencée par la crise économique mondiale, notre production ligneuse s'élevait à 3,12 millions de mètres cubes et couvrait 74 % de notre consommation de bois, qui atteignait alors 4,23 millions de mètres cubes. A la même époque, la France couvrait par sa production nationale 96 % de ses besoins et l'Allemagne 76 %. Seule, parmi nos voisins, l'Autriche avait un excédent, équivalant à 64 % des besoins. Parmi les pays considérés comme richement boisés, citons encore la Suède et la Finlande, dont l'excédent de production s'élevait à 27 et 43 % respectivement.

On peut être assuré qu'après la guerre nos besoins en bois ne baisseront pas au-dessous des chiffres d'avant la crise. En outre, les spécialistes affirment qu'il sera beaucoup plus difficile de se procurer du bois dans l'Est européen, dont les forêts sont ruinées. La plus élémentaire prudence nous commande donc de ménager le plus possible notre capital forestier et de vouer à nos boisés tous les soins cultureux qu'ils exigent.

Soleure, le 17 mars 1943.

Office forestier central suisse.

CHRONIQUE

Cantons.

Zoug. Atteint par la limite d'âge, Monsieur *G. Mettler* a donné sa démission comme inspecteur forestier cantonal, poste qu'il occupait depuis 1905. Son successeur a été désigné par le Conseil d'Etat en la personne de *M. A. Merz*, ingénieur forestier, ci-devant adjoint à l'office forestier central de Soleure. Le nouvel élu est entré en fonction le 1^{er} avril 1943.

BIBLIOGRAPHIE

J. Tobler, F. Bondietti et E. Huber : **Betriebsvorschriften und Anleitung zur Aufklärung und Behebung von Störungen für Fahrzeug-Holzgasanlagen.** Berne, 1942.

La Société suisse pour l'étude des carburants pour moteurs a publié dernièrement, sous le titre ci-dessus, une communication de l'Institut fédéral de recherches sur les matériaux de construction (*Instructions concernant la cause et la suppression des interruptions dans la marche des moteurs actionnés au gaz de bois*). Ce 8^{me} rapport de la dite Société a paru sous forme